



Bronzes en péril

La statuaire publique
sous l'Occupation
dans le Calvados

CAEN.FR @   

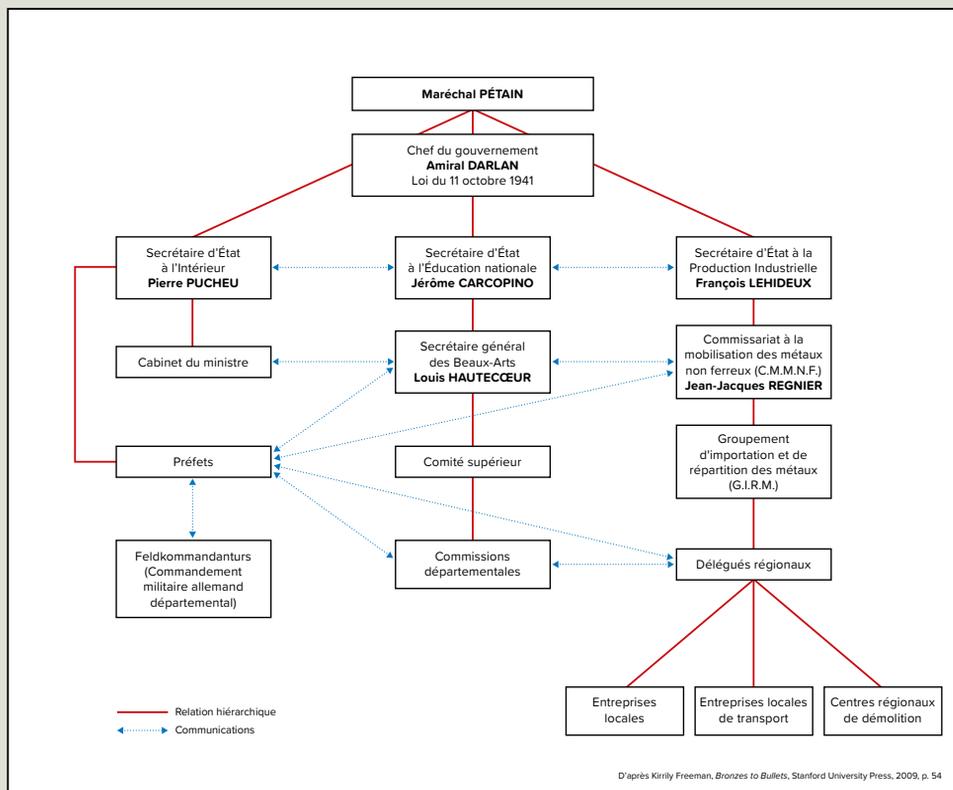
1^{er} mai - 15 novembre 2019
Échiquier des ducs de Normandie
9h - 18h, accès libre

CAEN
NORMANDIE 

Envois à la fonte : dispositions légales et organisation

À l'été 1941, l'Allemagne exige de la France qu'elle procède à une vaste campagne de mobilisation des métaux non ferreux afin de répondre aux besoins de son industrie de l'armement. Les pouvoirs publics se conforment rapidement à cette injonction en instituant la loi du 11 octobre 1941 relative à l'enlèvement des statues et monuments métalliques en vue de la refonte. Pas moins de trois ministères sont directement concernés, avec des services à Paris et des relais départementaux placés sous la responsabilité des préfets. Dans le Calvados, la commission comprend trois personnalités culturelles : Édouard Garrido,

conservateur du musée de Caen, René Norbert Sauvage, directeur des archives départementales et Paul Leroy, architecte des monuments historiques à Bayeux. Les Groupements d'importation et de répartition des métaux (GIRM) conduisent sur tout le territoire national l'enlèvement, le transport et la destruction des œuvres désignées par le ministère de l'Éducation nationale et son Comité supérieur des Beaux-Arts. Ce dernier, dirigé par l'historien d'art Louis Hautecoeur, s'est montré beaucoup plus sévère que les commissions départementales.



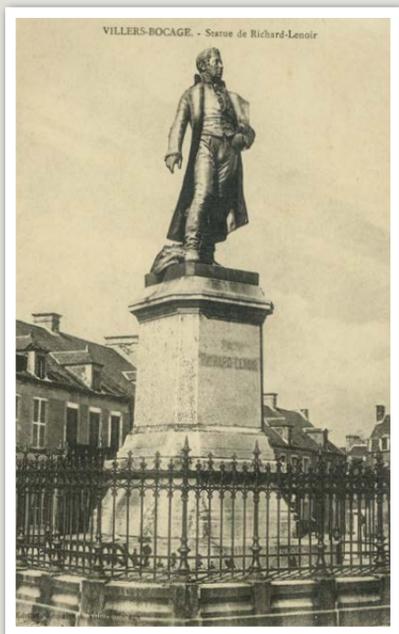
Recensement et sélections départementales des œuvres envoyées à la fonte

La commission départementale du Calvados se réunit les 12 et 19 novembre 1941 pour statuer sur le devenir des œuvres. Les procès-verbaux annotés des deux séances témoignent des échanges et des hésitations. Sur les cinquante-et-un monuments publics élevés dans le Calvados en 1939, trente-six sont en bronze. Ce sont, en définitive, dix-neuf monuments qui sont proposés à l'enlèvement par la commission du Calvados. La quasi-totalité des œuvres proposées à la fonte sont des monuments publics, mais pas exclusivement, puisque les deux statues qui décoraient la gare de Caen ont été sélectionnées.



▲
Offrande à Charlemagne
Jean Delamare, huile sur
toile, Louis Frédéric Panchet
dit Bellerose, 1880.

Bayeux, Musée d'art et d'histoire
Baron-Gérard – MAHB.
© Région Normandie - Inventaire
général / Manuel de Ruyg



▲ Villers-Bocage, monument
à Richard-Lenoir, bronze, Louis Rochet,
1885. Carte postale.

Collection Pierre Coftier.
© Région Normandie - Inventaire général /
Manuel de Ruyg



▲
La Normandie des champs,
bronze, Louis Dideron,
vers 1936. Photographie
extraite de Albert
Morancé, *Encyclopédie de
l'architecture*, tome X, 1938.

Caen, Bibliothèque universitaire.
© Région Normandie - Inventaire
général / Manuel de Ruyg



▶
La Normandie maritime,
bronze, Emmanuel Auricoste,
vers 1936. Photographie
extraite de Albert
Morancé, *Encyclopédie de
l'architecture*, tome X, 1938.

Caen, Bibliothèque universitaire.
© Région Normandie - Inventaire
général / Manuel de Ruyg

Les œuvres préservées ou oubliées

Les sculptures en bronze érigées dans les cimetières ou conservées dans les musées ont été écartées du champ de la loi. Si la commission départementale propose de sauvegarder quatorze monuments, le Comité supérieur des Beaux-Arts n'en retient que cinq : Louis XIV, Du Guesclin, Centaure et Bacchante à Caen, Guillaume le Conquérant à Falaise ainsi que le monument commémoratif de la bataille de Formigny à Formigny.

La sévérité de la purge imposée par l'échelon national a toutefois été atténuée par quelques omissions : le monument à Jean Regnault de Segrais à Fontenay-le-Pesnel, le portrait de Marcel Gambier à Lisieux et l'effigie d'Eugène Boudin à Honfleur. Curieusement, le Laplace de Beaumont-en-Auge n'est ni condamné ni sauvé, mais disparaît juste des listes parisiennes.



▲ Fontenay-le-Pesnel, monument à Jean Regnault de Segrais, bronze, Raphaël Bourdon et Eugène Benet, 1911.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruy



▲ Falaise, monument à Guillaume le Conquérant, bronze, Louis Rochet, 1851.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruy

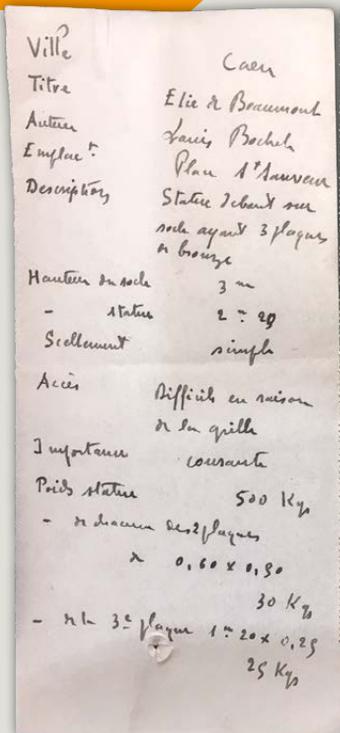


▲ Caen, monument à Bertrand Du Guesclin, bronze, Arthur Le Duc, 1914-1921. Photographie.

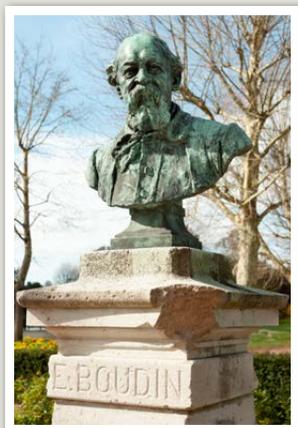
Caen, Musée de Normandie.
© Musée de Normandie – Ville de Caen / Michaël Biabaud

La mission Le Ber et la préparation technique des enlèvements

Le Secrétariat d'État à la Production Industrielle a sous-estimé l'organisation et les contraintes logistiques que requièrent les opérations de récupération. Dans le Calvados, P. Le Ber, « agent réceptonnaire » du GIRM, est chargé de préparer la campagne de mobilisation des statues. Il procède à un repérage de terrain (fiche, croquis, carte postale) destiné à faciliter le chiffrage des enlèvements. Un tel chantier nécessitait de la main d'œuvre et du matériel approprié. Plusieurs entreprises ont décliné les propositions du GIRM, comme la Société Métallurgique de Normandie pour Caen.



▲ Fiche P. Le Ber, monument Elie de Beaumont à Caen. Archives nationales 68AJ455. © Région Normandie - Inventaire général / Emmanuel Luis



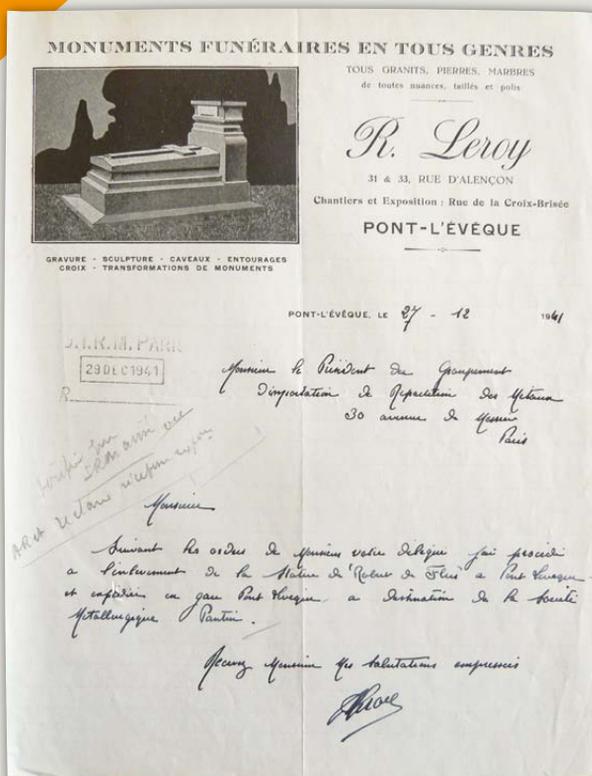
▲ Honfleur, monument à Eugène Boudin, bronze, Ernest Guilbert, 1930. © Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



▲ Isigny-sur-Mer, monument à Emile Demagny, bronze, Léopold Bernstamm, 1922. Carte postale, deuxième quart du XX^e siècle. Archives nationales 68AJ455. © Région Normandie - Inventaire général / Emmanuel Luis

La première campagne d'enlèvements

Quatre mois ont été nécessaires pour mener à bien la première campagne d'enlèvements, entamée à Falaise par la récupération du buste de Louis Liard, le 18 décembre 1941. À Caen, les bronzes sont progressivement déboulonnés par le marbrier Chauvière en janvier 1942. Le départ des deux effigies de Laplace et Malherbe devant l'université fait même l'objet d'un compte-rendu dans la presse. Deux autres marbreries, Lesage à Bayeux et Leroy à Pont-l'Évêque, ont été désignées pour le Bessin et le pays d'Auge. Sur ce vaste territoire, les quatre œuvres de Deauville et Honfleur sont déposées par l'entreprise deauvillaise Lemétayer et Cie. Dans le bocage, plusieurs entrepreneurs se désistent pour les deux bronzes de Condé-sur-Noireau. La statue de Dumont



▲ Courrier du marbrier Leroy de Pont-l'Évêque au GIRM, du 27 décembre 1941.

Archives nationales 68AJ455.

© Région Normandie - Inventaire général / Emmanuel Luis



▲ Inauguration du monument à Charles Lemaître au Jardin des Plantes à Caen, le 5 mai 1932. Photographie.

Collection Bernard Demoy.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Rugy



▲ Enlèvement des statues de Malherbe et Laplace à Caen. Photographie, 26 janvier 1942.

Collection André Heintz.

© Université de Caen

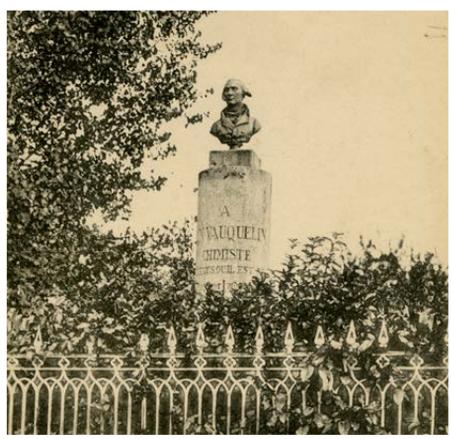


Caen, obélisque du duc de Berry.
Carte postale, 1934-1942.

Caen, Musée de Normandie.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg

d'Urville n'est mise à bas que le 23 avril. Avec elle, s'achève une première moisson de vingt-deux œuvres prise en charge par huit entreprises. Les bronzes sont acheminés par wagon à destination de Pantin où est installée la Société de Récupération métallurgique désignée par le GIRM pour recueillir les monuments du Calvados.



Saint-André-d'Hébertot, buste de Nicolas Louis Vauquelin, bronze, 1901. Carte postale.

Caen, Musée de Normandie.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg

Une tragi-comédie

On a dit que l'Université n'avait pas bougé pour empêcher l'enlèvement de ses statues. Erreur ! Elle a bougé ! ou plutôt ce sont les Etudiants qui ont bougé pour Elle. Au jour de l'enlèvement, ils ont commencé par cadener la grille d'entrée. Et c'est sous les huées et les cris énergiquement protestataires que les ouvriers innocents, chargés de ce rapt, ont péniblement opéré. Malherbe et Laplace, pauvres grands hommes, coupables d'être nés à Caen, ont été chargés dans la charrette ignominieuse. Un groupe d'environ 70 Etudiants, un mouchoir à la main, l'a suivie. Convoi funèbre assez inhabituel puisqu'il défilait au pas de charge. La police, avertie, est accourue : cinq agents cyclistes. Débandade instantanée, arrestations pour rire... Les statues sont parties, bien des regrets les accompagnent.

Une tragi-comédie, article extrait du *Bonhomme Normand* du 30 janvier au 5 février 1942.

Archives départementales du Calvados.
© Archives départementales du Calvados.

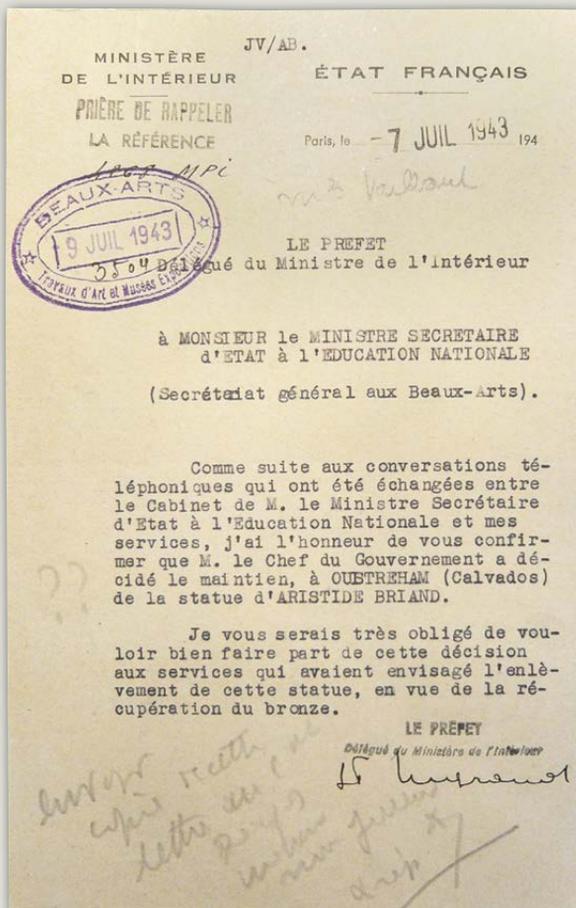


Condé-sur-Noireau, enlèvement de la statue de Dumont d'Urville. Photographie, 23 avril 1942.

Condé-sur-Noireau, L'Atelier - Médiathèque.
© Médiathèque de Condé-sur-Noireau.

La seconde campagne d'enlèvements

Dès le mois d'août 1942, une nouvelle campagne de réquisition des statues en bronze est lancée, le pouvoir invitant les commissions départementales à une « révision sévère ». Celle du Calvados, réunie en septembre, constate que la statue de l'Étudiant du monument à Demolombe a été oubliée. Après réexamen des sept monuments sauvés quelques mois plus tôt, elle estime que la plaquette de Désiré Le Hoc à Deauville peut être sacrifiée mais « s'accorde à penser qu'on ne saurait procéder à d'autres éliminations sans porter dommage à des intérêts artistiques et historiques indubi-



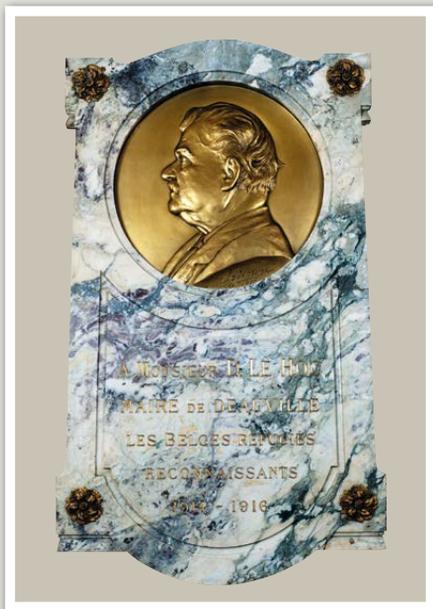
▲ Courrier du préfet du Calvados au Secrétaire d'État à l'Éducation nationale, du 7 juillet 1943.

Archives nationales F21/7072.

© Région Normandie - Inventaire général / Emmanuel Luis

◀ Ouistreham, monument à Aristide Briand, bronze, Émile Guillaume, 1937.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Rugy



▶ Deauville, médaillon à Désiré Le Hoc, bronze, Tony Szirmai, 1916.

Deauville, mairie.

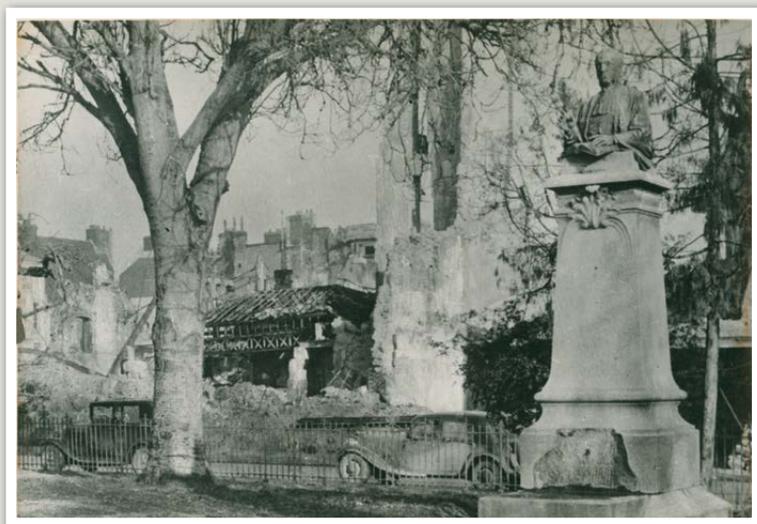
© Région Normandie - Inventaire général / François Decaëns



tables ». Le Comité supérieur conserve le médaillon Le Hoc, confirme la récupération de l'Étudiant et impose l'enlèvement du groupe *Centaure et Bacchante* et du monument de Formigny. Quant à l'effigie d'Aristide Briand, elle est préservée sur ordre du chef du gouvernement, Pierre Laval.

▶ Formigny, monument commémoratif de la bataille de Formigny (1450), bronze, Arthur Le Duc, 1903.

© Région Normandie - Inventaire général / Pascal Corbierre, François Decaëns



▶ Caen, monument à Demolombe, bronze, Edmond de Laheudrie, 1905, place de la République à Caen après enlèvement de la statue de *L'Étudiant*, photographie vers 1944-1945.

Caen, Archives municipales.
© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruy

Les résistances aux enlèvements

Les archives conservent traces des démarches entreprises par des pouvoirs municipaux ou même des particuliers afin de sauvegarder des statues. Ainsi, Jean Boutrois écrit, en vain, au maréchal Pétain pour tenter d'épargner le monument érigé à Isigny-sur-Mer en l'honneur de son père, le docteur et maire Charles Boutrois. Plusieurs villes se sont mobilisées pour défendre leurs bronzes. La municipalité de Caen parvient à préserver les Enfants dénichéurs, qu'elle échange contre environ 400 kg de bronze. Elle soustrait également le groupe Centaure et Bacchante, en prouvant que l'œuvre appartient aux collections du musée. En avril 1944, c'est le préfet Michel Cacaud qui invite à suspendre l'enlèvement du monument de Formigny.



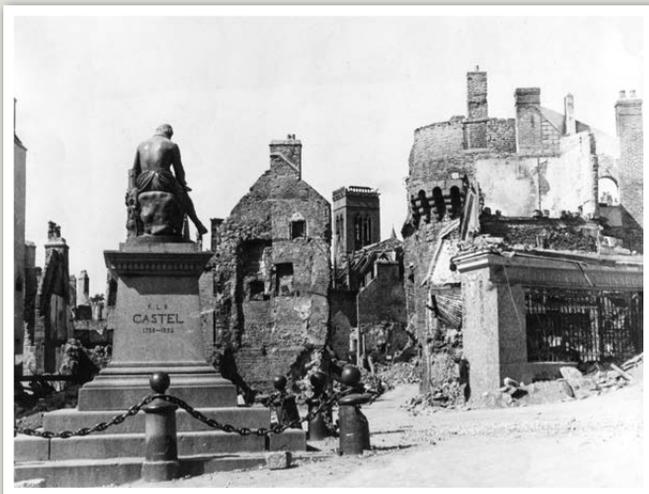
Caen, groupe *Centaure et Bacchante*, bronze, Arthur Le Duc, 1880. Photographie dans la cour du musée, vers 1943.

Archives nationales F21/7072.

© Région Normandie - Inventaire général / Emmanuel Luis



Isigny-sur-Mer, monument à Charles Boutrois, bronze, Alexandre Descatoire, 1929. Carte postale. Collection privée. © Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



▲ Vire, statue de Castel replacée à l'envers sur son piédestal, place de l'Hôtel de ville. Photographie studio Polda, vers 1944-1945.
Collection Association des collectionneurs virois.
© Association des collectionneurs virois



▲ Vire, statue de René Richard Castel, bronze, Jean-Baptiste Joseph De Bay père, 1836.
© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruy

Les manœuvres des autorités locales et la désorganisation progressive du pays, ont permis de sauvegarder des œuvres. Plus exceptionnellement, la résistance s'est exprimée en cachant des bronzes à l'insu du pouvoir central, comme les bas-reliefs du monument à Dumont d'Urville, ou la statue de Castel à Vire en 1941.



▲ Condé-sur-Noireau, monument à Dumont d'Urville, bas-relief illustrant l'Astrolabe et la Zélé dans les glaces du pôle Sud, bronze, Dominique Molknecht, 1844.
© Région Normandie - Inventaire général / Pascal Corbierre, François Decaëns

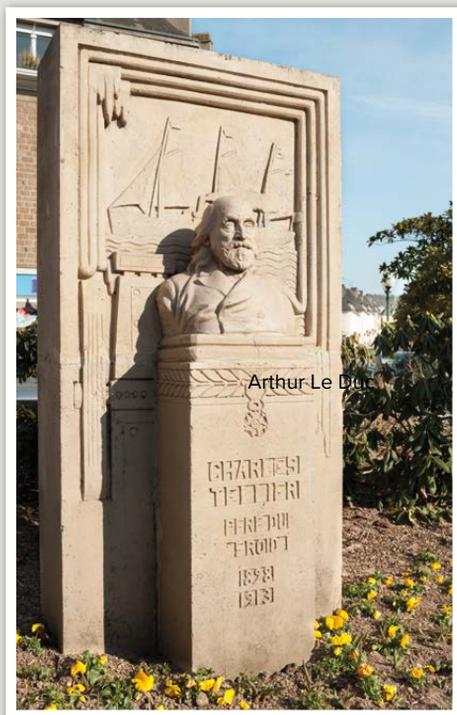


▲ Caen, *Les Dénicheurs piqués par un serpent*, Auguste Lechesne, bronze, 1857, place de la République. Carte postale, après 1884.
Caen, Musée de Normandie.
© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruy

Réinstaller des statues sous l'Occupation et après-guerre

L'État définit rapidement une ligne de conduite concernant le remplacement de certains bronzes par des monuments en pierre. Ces derniers ne doivent pas être « une copie plus ou moins exacte des navets dont l'enlèvement a été décidé ». Le Comité supérieur accorde uniquement de nouvelles statues de Malherbe pour Caen et d'Alain Chartier pour Bayeux. Dans ce contexte, l'initiative de la ville de Condé-sur-Noireau apparaît exceptionnelle. Face au silence de l'État, elle confie au sculpteur normand Robert Delandre le soin de réaliser une reconstitution en pierre à l'identique de la statue de l'amiral Dumont d'Urville et du buste de l'ingénieur Charles Tellier. Dix autres œuvres originales ou à l'identique ont été réinstallées dans l'espace public entre 1945 et 1981, comme le buste de D. Le Hoc à Deauville.

Ce sont finalement vingt-deux des trente-six monuments publics en bronze qui



▲ Condé-sur-Noireau, monument à Charles Tellier, pierre, Robert Delandre, 1944.
© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



▲ Condé-sur-Noireau, monument à Dumont d'Urville, pierre, Robert Delandre, 1944.

Photographie, Robert Desaunay, vers 1948.

Collection Annette Bombasaro.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



▲ Deauville, monument à Désiré Le Hoc, bronze, Francesco La Monaca, vers 1945.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



▲ Bayeux, statue d'Alain Chartier, bronze, Arthur Le Duc et Tony Noël. Lithographie, vers 1898. Bayeux, Société des sciences, arts et belles lettres. © Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



▲ Bayeux, monument à Alain Chartier, pierre, Émile Morlaix, 1947, en remplacement de l'effigie de 1898 par Arthur Le Duc et Tony Noël. © Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg

ont été détruits sous l'Occupation, pour un poids de 7 699 kilos. Quatorze ont été remplacés, mais il demeure des piédestaux vides comme à Pont-l'Évêque et Beaumont-en-Auge.

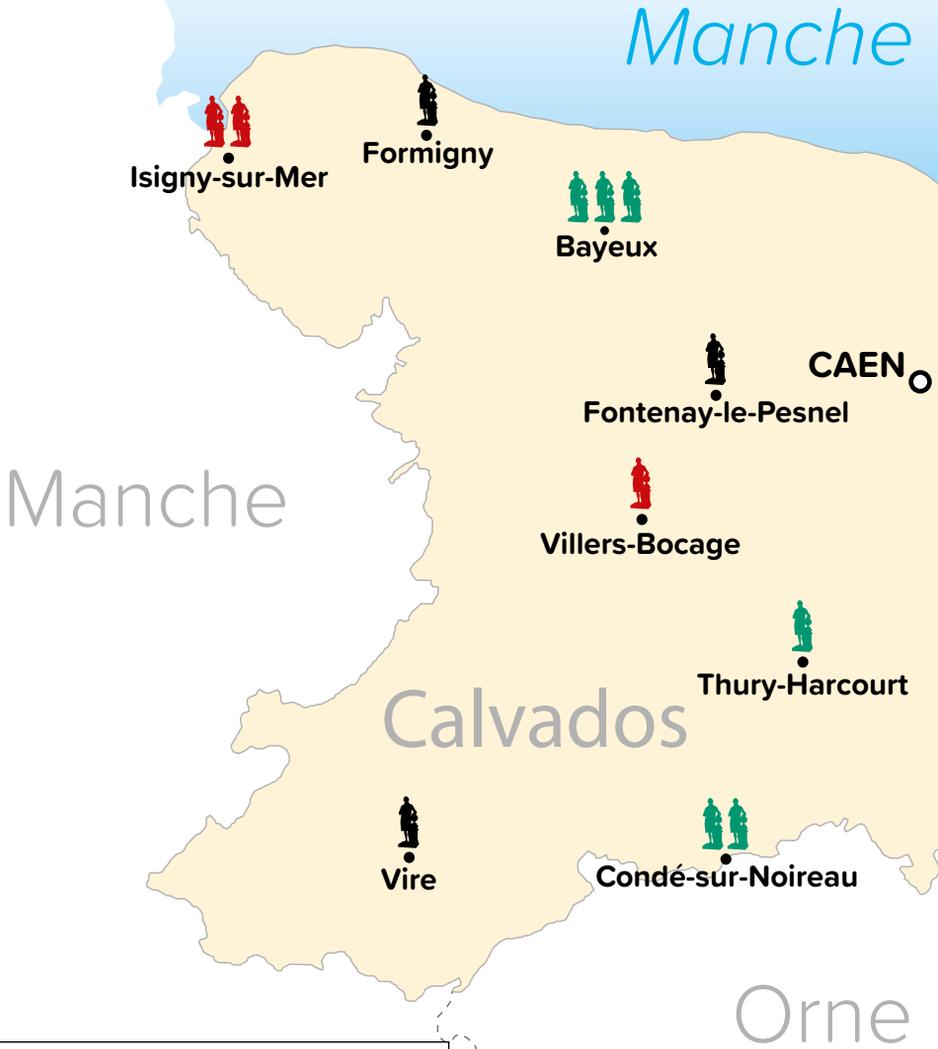


▶ Esquisse pour la statue de Malherbe, plâtre, Robert Wlérick, 1943. Mont-de-Marsan, Musée Despiau-Wlérick. © Musée Despiau-Wlérick, Mont-de-Marsan

▶ Honfleur, monument à Albert Sorel, bronze, Jules-Clément Chaplain, 1950. © Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Ruyg



1941-1981 : le destin de la

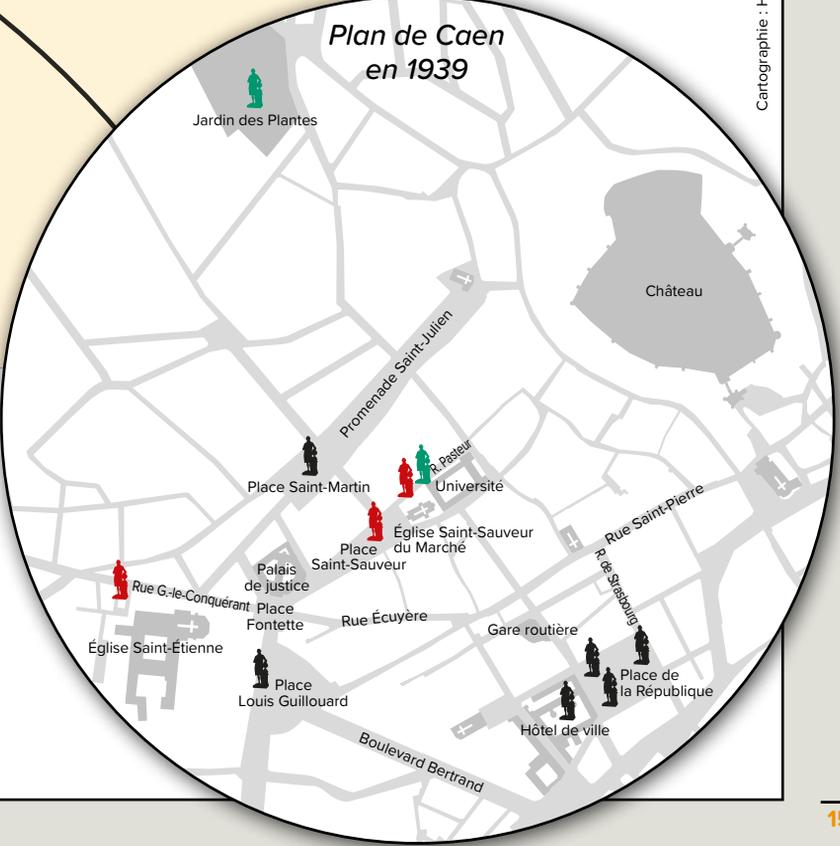
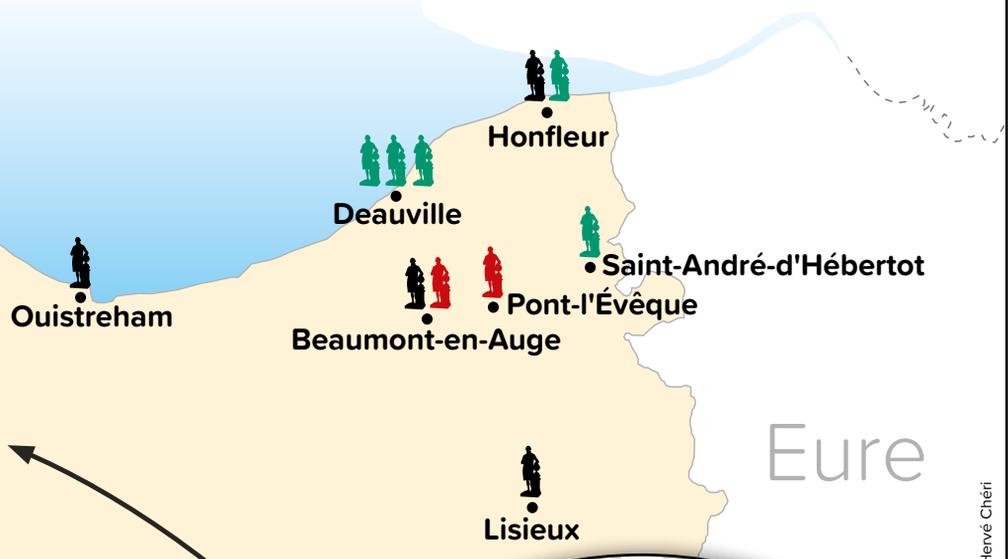


-  Monuments sauvés de la fonte
-  Monuments fondus mais remplacés dans la deuxième moitié du XX^e siècle
-  Monuments fondus et non remplacés



Echelle : 0 20 km

statuaire publique en bronze



Cartographie : Hervé Chéri

Bronzes en péril

La statuaire publique sous l'Occupation dans le Calvados

Exposition présentée par le Musée de Normandie – Ville de Caen, en co-production avec l'Inventaire, service Patrimoines de la Région Normandie, dans le cadre du 75^e anniversaire du Débarquement.

Commissariat de l'exposition

Sandrine Berthelot, conservatrice en chef,
Musée de Normandie, Caen
Emmanuel Luis, chercheur à l'Inventaire,
Service Patrimoines, Région Normandie

Collections privées et publiques

Yves Bénain, Annette Bombasaro, Pierre Coftier, Robert Delassalle, Bernard Demoy, André Heintz, Aurélien Léger, Gérard Pigache, François Robinard, Madame Yanville-de Noblet, ainsi que l'Association des collectionneurs virois, le musée Despiau - Wlérick à Mont-de-Marsan et la Société des sciences, arts et belles lettres de Bayeux.

Crédits photographiques et reproductions

Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Rugy, Emmanuel Luis, Pascal Corbierre et François Decaëns
Musée de Normandie – Ville de Caen / Michaël Biaubaud

Musée Despiau - Wlérick, Mont-de-Marsan
Archives départementales du Calvados
L'Atelier – Médiathèque de Condé-sur-Noireau
Université de Caen.

Remerciements

Michaël Biabaud, Annette Bombasaro, Marie-France Bouvet-Penard, Hugues de Charnacé, Pierre Coftier, Philippe Cyprien, Julie Deslondes, Jean-Pierre Dubuche, Lionel Duhault, Arnaud Frémy, Stéphane Grimaldi, Dominique Hérouard, Marie-Pierre Lefèvre, Dorothee Le Monnier, Benoît Lepont, Elisabeth Olive, Christophe Prime, François Robinard, Christophe Richard.

Avec le soutien de

L'Association des Amis du Musée de Normandie, et tout particulièrement de son président, M. François Robinard.



▲ Beaumont-en-Auge, piédestal du monument à Jean-Charles Langlois.

© Région Normandie - Inventaire général / Manuel de Rugy

